

VIVRE ENSEMBLE

Brest engagée pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Mis en ligne le **jeudi 29 avril 2021**

A l'occasion d'une semaine de mobilisation nationale (du 26 au 30 avril) lancée par l'association des paralyés de France (APF), et de la journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité, le 30 avril, la ville de Brest fait le point sur les actions menées en faveur des personnes en situation de handicap.



En 2005, 200 bâtiments de la ville de Brest étaient concernés par la loi sur le handicap. Au 31 décembre 2015 (échéance initiale de la loi de 2005), 180 établissements recevant du public (ERP) étaient accessibles aux personnes en situation de handicap. Et **fin 2020, la plupart des 20 bâtiments restants avaient été aménagés en conséquence.**

Quelques-uns d'entre eux, comme l'hôtel de ville, sont soumis à des contraintes particulières qui rendent complexe la mise en accessibilité de certains de leurs espaces. Le travail d'études se poursuit néanmoins pour en améliorer les accès.

Pour Brest métropole, 26 bâtiments étaient concernés par la loi. Reste aujourd'hui le musée des Beaux-arts, qui fera l'objet d'une structuration globale dans le cadre du projet à plus long terme du Carré des Arts. Les études sont actuellement en cours.

Des exemples

Des **balises de guidage sonore** sont venues équiper l'entrée de 20 bâtiments de la collectivité, et des **boucles magnétiques de quichets** ont été installées dans les mairies, les bibliothèques, les résidences de personnes

âgées et autres bâtiments de la ville et de la métropole. Des **boucles magnétiques collectives** ont également été installées dans certaines salles (à la mairie de l'Europe, au Quartz, à l'hôtel de métropole, l'hôtel de ville, entre autres).

Sur l'espace public

La mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de Brest métropole repose quant à elle sur la **concertation régulière des associations des usagers handicapés** (APF, IPIDV, AVH...), ou la priorisation des travaux d'accessibilité sur les itinéraires principaux.


Des opérations lourdes d'amélioration de l'accessibilité ont été menées lors des travaux de la 1ère ligne de tramway, ou au moment de la création des espaces publics des Capucins ou du Téléphérique, par exemple.

En parallèle, **quelque 600 000 € par an sont dévolus à l'équipement sonore des carrefours à feux, à la création ou la mise aux normes de places PMR, à la sécurisation de traversées piétonnes, ou encore à l'installation de mobilier urbain adapté...**

Les transports publics

Le parc de bus du réseau de transport Bibus est 100% accessible. L'accessibilité des stations du réseau Bibus était de 66% en 2015 et atteignait 85% en 2020.

La ligne de tramway est, elle, totalement accessible à l'exception des stations Menez Paul et Marc Orlan, affectées par une forte déclivité topographique. Le téléphérique est également 100% accessible.

Le service Accemo  **fonctionne aujourd'hui sur la même amplitude que le réseau bibus.** Par ailleurs, l'accès au service sur le territoire de Brest métropole est possible à toute personne même si elle n'y réside pas.

Autre mesure mise en oeuvre depuis septembre 2020 : l'application d'un tarif réduit pour l'accompagnateur de la personne en situation de handicap lors de son déplacement.

Au quotidien

De nombreuses actions sont menées dans le cadre de l'inclusion des personnes en situation de handicap : **les projets d'association du champ du handicap sont soutenus, les professionnels de la petite enfance ou de l'enfance sont formés, les enfants en situation de handicap sont accueillis dans toutes les crèches municipales avec des places dédiées au polyhandicap, des créneaux spécifiques sont libérés dans les piscines, gymnases et terrains...**

Le bel exemple de la Handibox

Imaginée par la ville de Brest, les associations de personnes en situation de handicap et les acteurs de la culture brestoise, la Handibox est un vrai sésame pour l'accès à la culture de tous les publics.

Dans cette "boîte", **de nombreux équipements permettent l'accueil des personnes en situation de handicap sur les manifestations culturelles** (fauteuils, boucles sonores, sièges cannes, et même gamelles pour chiens d'assistance).

Fin 2020, la Handibox a décroché le prix coup de coeur des Prix territoriaux, organisé par la Gazette des communes GMF.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30